

Ecrit par le 5 février 2026

(Vidéo) Covid : que faire si vous perdez le goût et l'odorat ?



Le professeur Justin Michel, chef de service, et les docteurs Thomas Radulesco et Djamel Hazbri, du service ORL (Oto-rhino-laryngologie) du département de rhinologie de l'AP-HM (Assistance publique - hôpitaux de Marseille) évoquent concrètement les causes et les possibilités de traitement lors d'une perte de l'odorat liée au Covid-19.

Si le Covid-19 interfère uniquement sur l'odorat, le professeur Justin Michel, chef de service du département de rhinologie de l'AP-HM explique que l'impression d'aussi perdre le goût est liée à la perturbation de la saveur (la sensation provoquée conjointement par le goût et l'odeur d'un aliment). Pour un 'rhume' classique on observe une congestion dans la zone de détection des odeurs, en haut du nez à la jonction du cerveau, « pour le Covid-19 nous avons constaté qu'il y avait une atteinte un peu plus loin qui atteint les cellules nerveuses qui détectent les odeurs »

« Autre spécificité du Covid-19, poursuit le professeur Justin Michel, il a été montré qu'il pouvait y avoir des atteintes intra-cérébrales. Cela montre que le nez constitue une porte d'entrée du virus pour atteindre le compartiment cérébral. Donc, soit cette perte de l'odorat est liée à une atteinte périphérique, dans le nez, soit une atteinte mixte, périphérique et centrale, soit une atteinte uniquement dans la zone

Ecrit par le 5 février 2026

d'intégration des odeurs au sens neurologique. »

« Entre 40 % et 90 % des patients atteints »

« Selon les études, entre 40 % et 90 % des patients atteints du Covid se plaignent de ce trouble de l'odorat complète le docteur Thomas Radulesco. C'est d'ailleurs un des signes révélateur de la maladie. » Par ailleurs, il semblerait que les formes les plus graves ne sont pas liées à ce symptôme. Au contraire, « on pourrait penser que cette perte d'odorat est plutôt un facteur de pronostic protecteur. » « Dans tous les cas, il est important de consulter son médecin si l'on constate cette perte de l'odorat », insiste le professeur Michel.

Selon le docteur Djamel Hazbri, il existe un traitement simple en cas d'anosmie. « Pour cela, il faut se procurer des essences *essentielles et réaliser ensuite des exercices en les sentant 2 à 3 fois par jour pendant 5 minutes.* » *L'objectif est de permettre au cerveau et à la mémoire de recréer des connexions.* « *C'est un traitement* qui doit se faire sur une période prolongée d'au moins 12 semaines.* »

« Cette perte de l'odorat est normal pendant 15 jours à 3 semaines, complète le professeur Michel. Si cela dure au-delà, il faut aller voir son médecin traitement qui vous orientera vers un oto-rhino pour procéder à une exploration approfondie et proposer des traitements adaptés. »

**Liste des produits à sentir lors de ces exercices : vanille, café, aneth, thym, cannelle, clou de girofle, lavande, coriandre, vinaigre léger, menthe et cumin.*

Bibliothèque de Mazan : l'accès aux livres possible grâce au 'drive'

Ecrit par le 5 février 2026



Malgré la fermeture de la bibliothèque de Mazan pour cause de reconfinement, il est toujours possible de récupérer des livres grâce au 'drive' opérationnel depuis le 9 novembre.

Les usagers peuvent réserver les documents par téléphone ou par mail aux horaires habituels d'ouverture de la bibliothèque ou bien réserver depuis le site www.bibliotheques.lacove.fr en se munissant de ses identifiants de connexion. Pour venir récupérer les documents après avoir convenu d'un rendez-vous, il faudra passer par le jardin de la bibliothèque en cochant la case 'achats de fournitures' sur l'attestation de déplacement.

A noter que les bibliothécaires de Mazan préparent également des 'baluchons surprise' sur des thèmes variés (pays lointains, merveilles de la nature, plongée dans l'Histoire, mystères littéraires...). Les retours de documents papier se font dans la boîte retour qui est installée devant le portail d'entrée principale. Les DVD et la presse doivent être retournés dans leur bibliothèque d'origine. Tous les prêts en cours ont été rallongés jusqu'au 1 er décembre. Les abonnements arrivant à échéance le 20/09 sont prolongés

Ecrit par le 5 février 2026

jusqu'au 5 janvier 2021.

Bibliothèque, 85 chemin des Collégiens. Mazan. bibliotheque@mazan.fr. 04 90 69 82 76.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h et 14h-18h30

Mardi : 15h-18h30

Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30

Jeudi : fermé

Vendredi : 15h-18h30

Samedi : 10h-12h

Lettre ouverte pour défendre les marchés et le commerce non sédentaire



Ecrit par le 5 février 2026

Avec le reconfinement, les commerces non alimentaires et non sédentaires sont à nouveau lésés. Une situation critique qui a fait réagir Dominique Damiano, le président du [Syndicat des commerçants des marchés de Provence Vaucluse et limitrophes](#) qui exprime dans une lettre ouverte son désarroi face aux décisions gouvernementales.

La situation est pour le moins tendue. Si, depuis le confinement, il y a bien eu une avancée dans le traitement des commerces indépendants (en mars dernier seules les grandes surfaces étaient ouvertes, seuls ceux proposant des denrées alimentaires ont le droit de lever le rideau. Marchands de vêtements, de vaisselle, de tissus, etc. n'ont en effet plus le droit de vendre, leur activité étant jugée non essentielle. Une situation difficile à accepter et une inégalité de traitement qui a fait vivement réagir Dominique Damiano, le président du Syndicat des commerçants des marchés de Provence Vaucluse et limitrophes (SCMPVL) qui regroupe 400 adhérents. « Aujourd'hui, quelle évaluation réelle des risques a permis de déterminer que les espaces de vente en extérieur comme les marchés, ou les petits commerces indépendants des villes et villages étaient des vecteurs de contamination plus importants que la distribution industrielle ? » s'insurge le président dans une lettre ouverte.

Haro sur la distribution industrielle

Pour le président du SCMPVL, cette décision illustre une « disparité de traitement » entre les commerces indépendants et la grande distribution. « A moins d'être amnésique, durant toutes ces années, élus, politiques, syndicats patronaux, CCI... n'ont-ils pas accompagné la voracité de la distribution industrielle ? La révision de la taxe Taca (Taxe d'aide au commerce et à l'artisanat) en Tascom, l'augmentation du seuil d'assujettissement à la CDAC (La commission départementale d'aménagement commercial) à 1 000 m² de surface de vente en création ou extension ? » questionne Dominique Damiano avant de lister les décisions prises au bénéfice des grandes surfaces : « Qui a accompagné les ouvertures de la distribution industrielle le dimanche, à titre exceptionnel, puis de façon quasi systématique ? Qui a favorisé la réimplantation en cœur de ville de la distribution industrielle ? Qui a prôné le développement des plateformes de distribution avec la vente directe au détriment des circuits et réseaux traditionnels d'approvisionnement ? ».

« Il faut plus qu'un sursaut. »

Une lettre qui donne également l'occasion au président de rendre hommage aux « élus qui ont pris des positions claires pour le maintien des petits commerces dans les villes et village, lors du 1er confinement et à nouveau aujourd'hui. Ils ont soutenu leurs commerces sédentaires et non sédentaires en leur offrant une visibilité via leur site Internet et/ou en développant des plateformes intégrant sans distinction ces 2 formes de commerces indépendants. » Puis de conclure : « Il faut plus qu'un sursaut, un réveil général des citoyens pour consommer chez leurs commerces indépendants qu'ils soient sédentaires ou non sédentaires car c'est un véritable enjeu de société qui nous engage dès à présent pour demain. »

Ecrit par le 5 février 2026

Barbentane : mise en place d'un centre de dépistage Covid-19



La [mairie de Barbentane](#) va mettre à disposition une salle municipale et des équipements de protection individuels pour les personnels de santé qui pratiqueront les tests.

Face au contexte sanitaire préoccupant, l'équipe municipale offre son aide en logistique et en coordination pour la mise en place d'un centre de dépistage Covid-19 dédié aux habitants de Barbentane. Une action qui s'accompagne par la mise en œuvre d'une campagne de communication auprès de l'ensemble des barbentanais.

Afin d'éviter les files d'attente, la commune va également organiser le secrétariat pour la prise de rendez-vous. Les barbentanais qui souhaitent se faire dépister (soit par test PCR soit par test antigénique) sont invités à prendre impérativement rendez-vous avant de se rendre au centre de dépistage, à partir du lundi 9 novembre au 04 90 90 85 72, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. A noter que ces rendez-vous sont nominatifs et à destination uniquement des habitants de Barbentane (une carte vitale et un justificatif de domicile seront demandés).

Le calendrier des permanences :

Ecrit par le 5 février 2026

Jeudi 12 novembre : de 9h à 15h

Lundi 16 novembre : de 9h à 12h30 et de 13h15 à 16h30

Jeudi 19 novembre : de 9h à 11h30

Lundi 23 novembre : de 9h à 12h30 et de 13h15 à 15h

Jeudi 26 novembre : de 9h à 12h

Lundi 30 novembre : de 9h à 12h30 et de 13h15 à 15h

D'autres permanences seront assurées en décembre en fonction des besoins.

Luberon Monts de Vaucluse : les médiathèques passent en mode 'drive'

Ecrit par le 5 février 2026



A partir du samedi 7 novembre, les 12 médiathèques du réseau Luberon Monts de Vaucluse proposent un service 'biblio drive' où il sera possible de venir récupérer sur rendez-vous les documents réservés au préalable.

Pour les communes de Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Maubec, Mérindol, Oppède, Puyvert, Robion et Les Taillades, il sera possible de récupérer les réservations les mercredis et samedis de 10h à 13h, de 10h à 18h pour la commune de Cavaillon. Pour la journée du mercredi 11 novembre, il faudra venir retirer sa commande le jeudi 12 pour Cavaillon uniquement.

Pour réserver des documents, trois possibilités : le site internet www.mediathequeslmv.fr, l'appli 'Ma bibli' ou par téléphone :

Cavaillon : 04 90 76 21 48

Les Taillades : 04 90 71 78 08

Puyvert : 04 90 08 88 65

Cabrières d'Avignon : 04 90 76 76 50

Lourmarin : 04 90 68 31 81

Robion : 04 90 76 58 17

Cheval-Blanc : 04 90 71 75 26

Maubec : 04 90 71 77 95

Lagnes : 04 90 20 27 88

Ecrit par le 5 février 2026

Mérindol : 04 90 72 83 76

Lauris : 04 90 08 24 17

Oppède : 04 90 71 99 81

La durée des prêts passe de 3 à 6 semaines. Il est nécessaire de venir avec son propre sac lors des retraits. Les retours des documents sont à effectuer uniquement dans les boîtes de retour de son choix à Cavaillon, Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Lagnes, Lauris, Maubec ou Mérindol et dans les autres médiathèques sur des chariots, les jours du Biblio Drive. Tous les documents rendus seront stockés en quarantaine 3 jours.

(Vidéo) « En 15 jours le Vaucluse a connu plus de décès que lors de la première vague » Cécile Helle, maire d'Avignon



Ecrit par le 5 février 2026

Dans le cadre de sa newsletter hebdomadaire visant à informer les Avignonnais sur l'évolution des conditions sanitaires, la maire d'Avignon Cécile Helle fait le point dans une vidéo où elle revient notamment sur l'état de la situation à l'hôpital d'Avignon et l'ouverture des commerces de proximité.

Carpentras : l'ouverture du marché de la truffe reporté



En raison des contraintes sanitaires et sécuritaires actuelles, la [Ville de Carpentras](#) a décidé de reporter l'ouverture du marché aux truffes d'hiver, initialement programmée le 20 novembre prochain, au vendredi 4 décembre.

Le port du masque obligatoire étendu à tout le Vaucluse

information

CORONAVIRUS COVID-19

La dégradation de la situation sanitaire et la tension importante en milieu hospitalier ont conduit le préfet de Vaucluse à rendre obligatoire dès aujourd'hui le port du masque sur l'ensemble du département.

Les chiffres communiqués par l'Agence régionale de santé (ARS) PACA montrent, pour la semaine précédente, une progression exponentielle des taux d'incidence (à 664 pour 100 000 habitants, non consolidé sur la semaine 44) et de positivité (25%), qui s'accompagnent d'une très forte hausse du nombre de personnes hospitalisées (372, soit +147 par rapport au bilan communiqué il y a une semaine, le 27/10/2020) et des décès (166 dont 144 en hôpital et 22 en Ehpad), dont 27 ces trois derniers jours. 63 clusters sont actuellement en cours d'investigation par l'ARS PACA (là encore marquant une hausse de 20 en une semaine, 41 de plus sur les deux dernières semaines).

Ecrit par le 5 février 2026

Région Sud : le trafic des TER et des cars interurbains reste inchangé pendant le confinement



Malgré le confinement, la [Région Sud](#) indique maintenir un trafic normal la semaine sur le réseau TER et les lignes de cars interurbains. Des aménagements seront possibles le week-end en fonction de la fréquentation constatée. La Région Sud rappelle par ailleurs qu'une désinfection quotidienne des rames et des cars est assurée. Enfin, par solidarité avec celles et ceux qui sont en 'première ligne', la Région Sud a annoncé renouveler la gratuité de l'ensemble des transports régionaux pour les personnels soignants.